

# Addenda

<b>Numéro de l'appel d'offres :</b>	APP-220704-01
<b>Titre de l'appel d'offres :</b>	54-0096 FCI – Moutanabbir Réaménagement de laboratoires
<b>Date d'émission :</b>	2022-08-09
<b>Numéro d'addenda :</b>	1

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : **Autorité des marchés publics**

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le : **19 août 2022**  
(au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions)

Suite au lancement de l'appel d'offres en titre, Polytechnique Montréal émet le présent addenda afin d'apporter des corrections, modifications et précisions.

- Dans le DSEPM4 le formulaire FS-8 "Ventilation des prix" est remplacé par celui joint en annexe du présent addenda.
- Dans le DSEPM-6A le point 5.1 est remplacé par :
  1. L'Entrepreneur général ne pourra pas utiliser un contenant à rebuts sur les lieux du donneur d'ouvrage, mais devra plutôt disposer de ses rebuts à l'aide de son ou de ses véhicules, et ce, de façon quotidienne tel qu'exigé au DSEPM-6B. L'Entrepreneur général devra soumettre son plan de récupération au Chargé de projet pour approbation avant de commencer les travaux. Le formulaire F-13 complété doit être fourni par l'Entrepreneur général à la fin du projet.
- Le document "DSEPM6B\_2015 05 26" fait partie du présent addenda.
- Le document "ADDENDA No1" en architecture fait partie du présent addenda.
- Le document "ADD-M01" en mécanique " fait partie du présent addenda.

**Nous vous demandons de tenir compte du présent addenda dans la préparation de votre soumission.**

Christophe Coderre  
Agent d'approvisionnement